



Environnement

# Entretien des espaces verts

Il est important d'entretenir ses espaces verts mais pour le confort et la tranquillité de tous, certaines règles sont à respecter.

Publié le 22 juillet 2024

En effet, l'usage des tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardin et d'entretien des espaces verts est autorisé à proximité ou à l'intérieur des zones d'habitation les jours ouvrables, de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



## HÔTEL DE VILLE

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*Se rendre en mairie*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*Horaires d'affluence*